

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

1/ Suite à la réussite au concours d'ATSEM de 1ère classe d'un agent titulaire du grade d'adjoint d'animation de 2ème classe et occupant les fonctions d'ATSEM au sein du service Éducation, je vous propose de créer un poste d'ATSEM de 1ère classe à temps complet.

2/ Suite aux vacances de deux postes de jardiniers des espaces horticoles et naturels au sein du service cadre de vie (un refus de stage et un départ en retraite), d'un poste de maçon de voirie au sein du service aménagement urbain (départ en retraite), d'un poste d'agent polyvalent d'accueil et d'entretien au sein du service vie associative (départ en retraite), je vous propose de créer les postes suivants :

- 2 postes de jardiniers des espaces horticoles et naturels à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques),*
- 1 poste de maçon de voirie à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques),*
- 1 poste d'agent polyvalent d'accueil et d'entretien à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques).*

Les postes des agents retraités seront fermés après avis du comité technique .

3/ Suite au développement du service relations internationales, il est nécessaire de créer un poste d'assistant au chef de service, je vous propose donc de créer le poste d'assistant au chef du service relations internationales à temps complet (cadre d'emplois des adjoints administratifs).

4/ Suite à la création du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, la structure ADS de la commune de Châtellerault est dissoute au 1er juillet 2015. Il est nécessaire de supprimer les 3 postes de la structure (les 3 agents étant transférés dans ce nouveau service commun) :

- 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,*
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,*
- 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet.*

* * * * *

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°4 du conseil municipal du 29 janvier 2015, portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

CONSIDÉRANT qu'un poste doit être créé afin de permettre la nomination d'un agent lauréat du concours d'ATSEM de 1ère classe,

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 9 avril 2015

n° 7

page 2/2

CONSIDERANT que pour leur bon fonctionnement :

- le service éducation a besoin d'un ATSEM de 1ère classe,
- le service cadre de vie a besoin de deux jardiniers des espaces horticoles et naturels,
- le service aménagement urbain a besoin d'un maçon de voirie,
- le service vie associative a besoin d'un agent polyvalent d'accueil et d'entretien,
- le service relations internationales a besoin d'un assistant au chef de service,

VU l'avis du Comité technique en date du 19 février 2015,

VU la délibération n°6 en date du 9 avril 2015 relative au transfert à la CAPC de l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1er juin 2015,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la création des postes suivants au tableau des effectifs (voir annexes) :

FILIÈRE SOCIALE

- 1 poste d'ATSEM de 1ère classe à temps complet,

FILIÈRE TECHNIQUE

- 2 postes de jardiniers des espaces horticoles et naturels à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques),
- 1 poste de maçon de voirie à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques),
- 1 poste d'agent polyvalent d'accueil et d'entretien à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques),

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

- 1 poste d'assistant au chef du service relations internationales à temps complet (cadre d'emplois des adjoints administratifs)

Le coût de ces créations a été prévu au budget 2015.

- la suppression des postes suivants au tableau des effectifs à compter du 1er juillet 2015 (voir annexes) :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

- 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire

Transmis à la sous préfecture, le 13/04/2015

Publié au siège de la mairie, le 13/04/2015

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

n° 2282